

## UNE EXPOSITION SUR LE THÈME DU "GRAND ÂGE"

### AU MUSÉE DE L'AP-HP

19 octobre 2007 – 15 juin 2008



Anne Nardin

Conservatrice en chef

### Un rendez-vous pris avec l'histoire

Peut-être faut-il d'emblée annoncer qu'il ne s'agit pas d'une exposition consacrée aux travaux plastiques des patients ou des pensionnaires âgés ; de telles présentations ont d'ores et déjà lieu dans de nombreux établissements. Il ne s'agit pas davantage d'une exposition d'œuvres d'art ayant pour thème les vieux, dont le philosophe, le mendiant, le grand-père ou le prophète constituent souvent les figures incontournables dans la peinture occidentale. Il est vrai que le terme de musée évoque spontanément pour des visiteurs potentiels ce type de perspective. Mais le projet est autre.

Le Musée de l'AP-HP est un musée d'institution, L'Assistance publique à Paris ayant eu la mission depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> de secourir et de soigner les citoyens pauvres ou précaires de la capitale<sup>2</sup>. A ce titre, les personnes âgées ont toujours représenté une composante importante des populations assistées ou accueillies dans ses hospices et maisons de retraite – son parc d'établissements en portant encore fortement l'empreinte aujourd'hui. Cette longue durée dans la poursuite de missions qui, elles, ont été largement remodelées en fonction d'un double courant d'évolutions, celles de la société d'une part et celles de la médecine de l'autre, justifie



que l'histoire soit au rendez-vous de ce projet. Car ce qui frappe lorsqu'on prête attention aux discours ou aux récits des médecins comme des soignants de ce secteur, c'est la pesanteur d'une mémoire ancrée dans la réalité souvent sombre des années 1950 et 1960 – réalité qui s'est trop fréquemment prolongée jusque tard dans les années 1980. Cette mémoire qui pèse (d'autant plus que tardent certains changements et réformes) s'interpose parfois dans la perception du quotidien, et parfois brouille les représentations.

### La vieillesse en institution

En amont des années 1950, c'est l'opacité qui règne. Cette absence de visibilité ne favorise pas la compréhension et la lisibilité d'une donnée sociale très prégnante et qui caractérise notre histoire depuis 200 ans : celle du placement des vieillards – comme on disait autrefois – en institution. La force de ce recours a pourtant de quoi surprendre si l'on se souvient que l'un des premiers projets de décrets

<sup>1</sup> Rappelons ici que l'Administration Générale de l'Assistance Publique à Paris est instituée par la loi du 10 janvier 1849. Elle relaie, avec les mêmes missions mais sous un autre nom et une autre organisation administrative, le Conseil Général des Hospices, fondé lui en 1801.

<sup>2</sup> Ce n'est qu'à partir de 1945 que l'institution – comme l'ensemble des hôpitaux publics en France – devient un service public ouvert à tous les citoyens.

présentés à l'Assemblée Nationale par le Comité de Mendicité en 1791 précisait d'emblée dans son article 2 que « le secours à domicile sera le secours ordinaire » ; que la pression des demandes, par les intéressés eux-mêmes (induisant des délais d'attente de plusieurs années) n'a jamais pu trouver de solution dans la multiplication des établissements et des lits, au point que, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Assistance Publique se met à étudier sérieusement – et à réaliser, mais de manière seulement expérimentale – l'alternative du placement familial à la campagne<sup>3</sup> ou celle du placement dans des établissements provinciaux<sup>4</sup> ; que le constat de la « ségrégation » opérée par ce placement est bien antérieur au rapport de Pierre Laroque<sup>5</sup> en 1962, mais que ce n'est qu'après sa publication que les premiers virages de l'aide à domicile seront pris politiquement ; et qu'enfin le bilan, plus de 40 ans après, de cette politique et

## Des repères nouveaux pour des interrogations nouvelles

Dans un contexte en pleine mutation, où les moyens et les missions des différentes structures d'intervention sont appelés à s'articuler toujours plus étroitement, il y a place pour une large remise en perspective, porteuse de sens et d'intelligibilité : l'histoire n'est pas linéaire ; aucune fatalité n'est à l'œuvre dans ce paysage. Seuls interagissent des choix, des contraintes, des attentes, des idées, des partis pris, des revendications et ... des moyens ; encore faut-il les reconnaître et les situer, hier comme aujourd'hui.

Cette exposition constitue la contribution du musée à l'une des orientations fortes du plan



des moyens mis au service du maintien à domicile, interroge une fois de plus cette apparente "logique" du recours à l'institution comme relevant peut-être d'un trait culturel<sup>6</sup>.

3 Une expérience est tentée en 1903, pilotée par le Conseil Général de la Seine mais dont bénéficient quelques administrés des hospices de la Salpêtrière et d'Ivry (Mémoires et procès-verbaux des délibérations du Conseil général de la Seine, 3<sup>e</sup> session de 1903).

4 En 1952, le procès-verbal d'une séance du Conseil de Surveillance de l'AP rappelle : « Nous avons actuellement 5.200 vieillards dans nos établissements et nous avons 2.000 demandes en attente. [...] Depuis trois ans, nous avons pu installer, en province, environ 1.500 vieillards » (12 juin 1952).

5 Pierre Laroque, Politique de la vieillesse. Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, Haut Comité Consultatif de la Population et de la Famille, La Documentation Française, 1962.

6 Bernard Ennuyer, Repenser le maintien à domicile. Enjeux, acteurs, organisation, Dunod, 2006.

stratégique de l'AP-HP (2005-2010). A l'égard des personnels et des étudiants en formation initiale dans les écoles de l'AP-HP, l'exposition et les supports éditoriaux qui l'accompagnent représentent un outil de formation dans le cadre d'une offre renouvelée, élargie à la mesure des enjeux, et coordonnée par la Délégation à la Formation (Direction du Développement des Ressources Humaines). Cet outil concerne également les partenaires de l'AP-HP : associations, bénévoles, personnels du Centre d'action sociale de la Ville de Paris, professionnels de santé hors AP-HP, écoles hors AP-HP.

A l'égard du grand public, l'exposition représente un outil de sensibilisation, destiné à compléter

l'information dont il dispose sur ce sujet, et à nourrir la réflexion de chacun.

### Un patrimoine à découvrir

Le cadre d'une exposition installe évidemment au premier plan des objets et des documents, supports d'un récit ainsi restitué. C'est à vrai dire un patrimoine méconnu qui est remis à jour et présenté : peintures, dessins, gravures, objets, traités, et par-dessus tout d'inestimables archives photographiques et audiovisuelles ; un ensemble à la mesure d'un passé riche de deux cents ans. Des témoignages spécialement enregistrés et filmés ponctuent le parcours, ceux des acteurs du terrain qui livrent tour à tour leurs souvenirs, analyses et projets, ainsi que leurs réflexions à propos du regard de notre société sur la vieillesse.

### Mobilité et proximité : deux expositions itinérantes

A la fois en amont et en prolongement de la manifestation présentée au Musée de l'AP-HP, deux petites expositions itinérantes sont mises à la disposition de publics plus larges. L'idée en revient aux professionnels qui connaissent bien les obstacles à un projet de visite au musée, y compris au sein de l'AP-HP. Elles sont conçues pour rejoindre les professionnels sur leur terrain – dans les établissements – mais aussi à l'occasion des congrès et des salons professionnels. D'une surface évidemment plus modeste, elles ont néanmoins pour ambition de sensibiliser chacun à l'histoire de cette mission d'accueil, en relevant à la fois les permanences comme les grandes ruptures, que ce soit au niveau des soins, de l'environnement ou du statut de la personne. Cette approche plus concentrée s'appuie sur une collaboration avec plusieurs groupes de travail (formateurs d'IFSI,

responsables culturels, responsables de formation, chargés de communication) qui nous ont accompagné dans l'élaboration des contenus.

Dans cette confrontation avec le passé se joue sans doute une dimension du regard aujourd'hui porté sur ces établissements et sur les réformes dont ils sont le théâtre : celle de son acuité.



**Le Musée est ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 18h – Fermé les lundis et jours fériés.**



Le prix est offert par la Maison d'Art - Les costumes et accessoires sont fournis par les M<sup>mes</sup> Leprie, Bor & Palat.

## 18 MUSÉES HOSPITALIERS EN FRANCE

Anne Nardin

Conservatrice du musée

**L**E SAVIEZ-VOUS ? ILS SONT 18 MUSÉES hospitaliers, désireux de sauvegarder les traces du HOSPITALIERS répartis sur tout le territoire passé de leur établissement.

et ce pourrait bien être là le signe d'une nouvelle exception française... Le plus ancien (vous l'avez deviné) est celui de L'ASSISTANCE PUBLIQUE À PARIS, ouvert en 1934. Le plus récent est probablement celui de CHÂTEAU-THIERRY – à moins qu'un petit dernier ne se prépare à voir le jour. Tous expriment l'histoire d'un lieu (L'HÔPITAL LOCAL). Plus étonnant encore, presque tous sont issus de la volonté des

**A**côté de ce fort ancrage identitaire, d'autres caractéristiques les réunissent : une longue gestation – car les revendications de la mémoire se heurtent d'abord aux réalités budgétaires de l'hôpital –, un patrimoine qui témoigne des multiples composantes de la vie hospitalière (religieuse, médicale, soignante, administrative...), et une gestion généralement associative, qui rassemble des professionnels attachés à ces témoignages, et acteurs d'une diffusion de l'histoire hospitalière. Seuls les trois grands "anciens" (Paris, Lyon, Rouen), ainsi que le musée de Charlieu (rattaché dès l'origine à la municipalité), sont entièrement pilotés par des équipes de professionnels issus du monde des



LES HOSPICES DE BEAUNE

# LES MUSÉES HOSPITALIERS EN FRANCE

## MUSÉES HOSPITALIERS

1. Beaune (21) : Musée de l'Hôtel-Dieu
2. Belleville (69) : L'Albarelle
3. Chalon-sur-Saône (71) : Association Abigaïl Mathieu
4. Charlieu (42) : Musée hospitalier
5. Château-Thierry () : Musée de l'Hôtel-Dieu
6. Grange d'Ans (24) : Musée de la Médecine de Hautefort
7. Grenoble (38) : Musée grenoblois des sciences médicales
8. Lille (59) : Association du Musée hospitalier régional
9. Louhans (71) : Musée de l'Hôtel-Dieu
10. Lyon (69) : Musée des Hospices civils de Lyon
11. Marseille (13) : Conservatoire du patrimoine médical
12. Paris (75) : Musée de l'AP-HP
13. Rouen (76) :
  - o Musée Flaubert et d'histoire de la médecine ;
  - o Musée des Technologies de santé
14. Tonnerre (89) : Musée hospitalier de Tonnerre
15. Toulouse (31) : Musée d'Histoire de la médecine
16. Tournus (71) : Musée de l'Hôtel-Dieu – Musée Greuze
17. Yssingeaux (43) : Musée Saint-Roch

## MUSÉES ET LIEUX DE MÉMOIRE SUR LA PSYCHIATRIE

- Bron (69) : La Ferme du Vinatier
- Clermont-sur-Oise (60) : Musée Henri Theillou
- Charenton-le-Pont (94) : Société d'études et de recherches historiques en psychiatrie

## MUSÉE LOCAUX D'ART ET D'HISTOIRE COMPORTANT DES COLLECTIONS DE NATURE HOSPITALIÈRE

(apothicairerie le plus souvent)

Fécamp, Issoudun, Lille, Saint-Antoine l'Abbaye, Troyes, etc.

musées. Enfin, tous ont pour cadre des bâtiments exceptionnels qui ont vu se dérouler les activités hospitalières plusieurs siècles durant (rappelons que l'Hôtel de Miramion à Paris a été le lieu d'accueil, pendant presque 200 ans, de la Pharmacie centrale des hôpitaux, l'un des services généraux de l'Assistance Publique).

**M**ais de fortes caractéristiques les distinguent aussi entre eux. Et tout d'abord leur ancrage local : nous le savons bien, l'histoire hospitalière – au moins jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle – est très fortement marquée par les spécificités locales, même si une série de lois imposent, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, quelques grandes missions à tous les établissements. Autrement dit, chaque musée hospitalier exprime

au patrimoine artistique.

**U**ne autre dimension qui les distingue est aussi celle de leur politique à l'égard des publics : l'association de Lille, dépourvue pour l'instant d'un local dédié à la présentation, s'investit ardemment à la rencontre avec les professionnels, dans le cadre des établissements ou à l'occasion de congrès et de salons ; d'autres sont un peu plus "secrets" compte tenu d'une activité dépendant exclusivement du bénévolat ; quelques-uns (comme c'est le cas à l'AP-HP) sont devenus de vrais partenaires des instances en charge de la formation initiale et continue.

**M**ais il faut insister, pour finir, sur la dynamique de réseau qui les rassemble : au terme d'un premier colloque organisé en 1996 à Charlieu sur



### HERBIER APPARTENANT AUX COLLECTIONS DU MUSÉE HOSPITALIER DE CHARLIEU

cette singularité, aussi bien par ses collections que par leur présentation.

**C**e sont aussi des choix, voire des partis pris qui s'affirment à travers le profil des collections : certains ont concentré leurs efforts sur les objets médicaux anciens, d'autres sur le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, d'autres encore ont mis l'accent sur une restitution des espaces d'origine (quelle que soit l'époque), pourvus de tout le matériel du quotidien, quelques-uns semblent plus particulièrement attachés

le thème Hôpital et musée, ils ont décidé de se réunir

désormais deux ou trois fois par an pour échanger sur les thèmes et les préoccupations qu'ils partagent, et d'approfondir ensemble la réflexion qu'appelle la sauvegarde des traces et témoignages de l'histoire récente (depuis 1950) – chantier qu'il est souhaitable d'appuyer sur une concertation régulière. Peut-être pourront-ils, dans un avenir proche, exprimer cette dynamique à travers la publication d'un dépliant commun qui permettrait au plus large public de mieux percevoir la richesse et l'étonnante diversité du patrimoine hospitalier.



MANNEQUIN DE DÉMONSTRATION DE

L'ACCOUCHEMENT,

FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, MUSÉE FLAUBERT ET

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE, ROUEN

#### MUSÉE HENRI MONDOR À AURILLAC

Deux hôpitaux portent son nom : l'un dans son pays d'origine à Aurillac où se trouve aussi un musée Henri Mondor avec sa statue en cire revêtue de son habit d'académicien.

L'autre fait partie de l'AP-HP et est à Créteil. Ce dernier choix s'est fait, peu après sa mort en 1963, à l'initiative d'un ministre des affaires sociales du Général de Gaulle, Jean Marcel Jeanneney. Son épée d'académicien, offerte par ses élèves, et fabriquée par Cartier, est au musée de l'AP-HP.

Claude Hamonet : [www.aaihp.fr](http://www.aaihp.fr)



POT À THÉRIAQUE,

MUSÉE DES HOSPICES CIVILS DE LYON